

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-droit-a-la-memoire-et-a-la-verite-l-Etat-reconnait-ses-crimes>

"Le droit à la mémoire et à la vérité" : l'Etat reconnaît ses crimes

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : jeudi 6 septembre 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le gouvernement brésilien vient de publier un livre intitulé "Le droit à la mémoire et à la vérité" où il reconnaît pour la première fois la responsabilité de l'Etat dans les crimes commis pendant les années de la dictature (1964-85).

C'est le travail de la Commission spéciale sur les morts et les disparus politiques, mise en place pour enquêter sur les crimes de la dictature, qui a donné naissance à ce livre qui retrace l'histoire de plus de 400 opposants politiques à l'ultime régime militaire au Brésil.

C'est la première fois que l'Etat brésilien reconnaît officiellement dans un document qu'il y a eu des tortures, des enlèvements et des disparitions pratiquées par l'Etat et en son nom. Ce livre reconnaît la responsabilité de l'Etat. Pour la première fois aussi le nom de certains tortionnaires figure dans un document officiel et reconnaît que la répression brésilienne a agi hors du pays : en 1972 en Bolivie, en 1973 au Chili et en Uruguay et en 1976 en Argentine.

"Ce livre signifie le rétablissement de la mémoire, de la vérité", a affirmé le président de la Commission spéciale, Marco Antonio Rodrigues Barbosa.

A cette occasion le président brésilien Lula da Silva, a rappelé "qu'une des blessures qui restent ouvertes en permanence est la localisation des restes des victimes" de la dictature. Si la localisation des restes des disparus est "un droit sacré" des familles, le président n'a pas pour autant donné le feu vert à l'ouverture des archives militaires, comme le réclamaient les familles. Il a insisté sur le fait que le livre symbolisait un sentiment de "réconciliation" et a promis d'accélérer la recherche des restes des disparus, mais "sans revanchisme", soulignant que "la loi de l'Amnistie a déjà été approuvée".

Le gouvernement a recensé officiellement 357 victimes des années de dictature au Brésil, mais ce chiffre est contesté par l'ONG Tortura Nunca Mais, qui parle de 480 morts et disparus.